



Dociers de naturalisation

Par **soul**, le **01/08/2014** à **23:41**

Bonjour j'ai eu un problème avec mes revenus fiscal 2010 et 2011 suite a une eurreur denployeur a l'impôt j'ai pas vérifier j'ai juste signé et renvoyé hors j'étais impassable il y a eu un rattrapage de 2300€ sur les deux annés mais j'ai tous régularisé avant le depot de dociers. Cela peut etre servir contre moi pour un refus a la naturalisation?